



CARACTÉRISTIQUES GRADUELLES DE L'ACCENT ET DE L'INTONATION: ANALYSE COMPARATIVE DU FRANÇAIS ET DE L'OUZBEK

Mamasoliyeva Gulchekhra Abdukhalilovna

Institut d'État des langues étrangères d'Andijan

**Département de théorie et pratique de la langue française, la
professeure**

E-mail: mgulichexra@mail.ru

ORCID : 0009-0005-7615-5249

<https://doi.org/10.5281/zenodo.19211926>

ARTICLE INFO

Received: 19th March 2026

Accepted: 21st March 2026

Online: 23rd March 2026

KEYWORDS

*stress, intonation, prosody,
melody, vowel length, typological
comparison*

ABSTRACT

This study investigates the gradual features of stress and intonation in French and Uzbek languages. The findings indicate that stress, melody, vowel length, pause, and rhythm interact to structure speech, enhance comprehension, and increase expressiveness. In French, stress is primarily quantitative, while in Uzbek it is dynamic and linked to placement and tone. Intonation plays a crucial role in oral communication and in the hierarchical organization of information.

En linguistique, les phénomènes prosodiques sont étroitement liés à la théorie des unités suprasegmentales dans le cadre phonétique et phonologique. L'étude systématique des phénomènes prosodiques a connu un essor particulier entre les années 1950 et 1980. Les recherches menées durant cette période visaient à démontrer que, contrairement aux unités segmentales, les unités prosodiques se manifestent au niveau supérieur du discours.

Dans ce domaine, les travaux de M.A. Peshkovskiy, G.A. Glison, N.S. Trubetskoy, A.M. Shcherbak, A.A. Reformatzky et L.R. Zinder occupent une place centrale. Ces recherches ont permis de définir les bases théoriques des phénomènes prosodiques et d'identifier leurs caractéristiques fonctionnelles et structurelles dans la phonétique générale et typologique.

Les moyens prosodiques jouent un rôle essentiel pour déterminer le type communicatif d'une phrase – déclarative, interrogative ou exclamative – et contribuent à l'expressivité du discours. L'intonation organise la structure interne de la phrase et la divise en segments sémantiques. Dans ce processus, les groupes rythmiques accentués et les syntagmes marquent clairement leurs limites, facilitant la compréhension par l'auditeur.

Selon L.V. Shcherba, le système phonétique d'une langue ne se limite pas aux voyelles et consonnes ; il inclut également des caractéristiques prosodiques (suprasegmentales) qui apparaissent dans certaines parties du discours. Ces éléments évoluent progressivement au cours du développement de la langue, acquérant de nouvelles qualités phonétiques et prosodiques. Les phénomènes suprasegmentaux, ou moyens intonatifs, se manifestent principalement au niveau des unités accentuées et des syntagmes et jouent un rôle crucial dans l'organisation phonétique du discours, par le biais de l'accent, de la mélodie (ton), de la pause, du rythme et du timbre.

Selon Abduazizov, la structure sonore de la langue se compose d'unités segmentales et suprasegmentales. Les sons, les syllabes, l'accent et l'intonation sont étudiés sous les aspects

articulatoire, acoustique, perceptif et phonologique (fonction sémantique et sociale). La parole se divise phonétiquement en segments, le plus petit étant le son correspondant à un phonème segmental. Les unités suprasegmentales incluent les syllabes, l'accent et l'intonation, remplissant des fonctions sémantiques et expressives (syllabème, accentème, intonème). Dans la langue ouzbèke, la recherche se concentre surtout sur les aspects articulatoire, acoustique et perceptif, alors que l'aspect phonologique reste peu étudié, ce qui limite la compréhension complète des fonctions prosodiques.

Notre travail vise à analyser les relations de gradation entre accent et intonation dans le cadre des moyens suprasegmentaux. Les caractéristiques de la gradation de l'accent sont d'abord examinées dans les langues française et ouzbèke, suivies d'une analyse comparative des relations d'intonation.

L'accent est un phénomène phonétique qui met en évidence une syllabe ou un mot particulier dans le discours. Il se manifeste par une augmentation de l'intensité vocale, une prolongation de la voyelle et une variation du ton, assurant la clarté et l'expressivité de la parole.

De nombreux linguistes ont étudié l'accent sous ses aspects phonologiques et ont proposé diverses définitions. L'accent est la mise en évidence phonétique d'une syllabe dans un mot ou un groupe de mots. Ses principales caractéristiques sont sa nature et sa position. V. Labov souligne que chaque locuteur prononce avec un accent individuel, influencé par son environnement linguistique et son expérience phonétique. Ces différences sont immédiatement perceptibles par autrui et permettent de tirer des conclusions sociales sur le locuteur.

L.V. Shcherba considère l'accent comme un «moyen prosodique de la langue», c'est-à-dire un phénomène relevant de la prosodie. Il le définit comme « la mise en évidence phonétique d'une syllabe particulière dans un mot», idée développée dans ses ouvrages "Русские гласные в качественном и количественном отношении" et "Избранные работы по русскому языку"

N.S. Trubetskoy, fondateur de l'école de phonologie de Prague, définit l'accent comme « une catégorie phonologique, un élément prosodique qui met en évidence une syllabe et permet de distinguer le sens ». L'accent remplit donc une fonction morphologique et sémantique.

Ainsi, Shcherba insiste sur l'aspect phonétique, tandis que Trubetskoy souligne l'aspect phonologique et fonctionnel de l'accent.

Le linguiste français Pierre Léon indique que l'accentuation divise la chaîne parlée en segments pour faciliter la compréhension. Placer un accent permet également de rendre le discours plus expressif.

Daniel Jones (anglais) considère que l'accent met en évidence une syllabe selon son intensité, sa hauteur et sa durée. Leonard Bloomfield (américain) décrit l'accent comme « une caractéristique suprasegmentale d'une syllabe, avec une fonction distinctive lexicale ». Kenneth Pike (américain) souligne le rôle central de l'accent dans le système rythmique et intonatif du mot.

M.I. Matusevich affirme que l'accent et le ton se manifestent par des variations phonétiques : intensité, durée et hauteur. L'accent varie en intensité dans la syllabe, et le ton

correspond aux variations de la fréquence fondamentale. Il distingue donc différents niveaux graduels d'accentuation et d'intonation.

Jamolkhonov précise que l'accent n'existe pas isolément, mais conjointement avec le phonème, la syllabe et la phrase. Il distingue plusieurs types : l'accent lexical est le plus important et garantit l'unité de forme et de sens. Il se manifeste par une syllabe plus forte que les autres.

L'accent lexical se présente sous plusieurs formes: selon sa nature -dynamique, quantitatif, timbrique (qualitatif) et tonique (musical) ; selon sa position – lié ou libre ; selon son mouvement --mobile ou fixe. Ces types diffèrent par l'intensité, la durée, le ton et la possibilité de déplacement.

Accent dynamique : repose sur une forte impulsion, la voyelle est plus haute et intense, les muscles articulatoires sont activés, ex. *kitób, óna*.

Accent quantitatif : la voyelle de la syllabe accentuée est prolongée, ex. *bahór, toshlóq, bozór*.

Accent timbrique (qualitatif) : préserve la couleur vocale spécifique de la syllabe accentuée.

Accent tonique (musical): la syllabe accentuée a un ton plus élevé, conférant musicalité et expressivité.

En ouzbek, ces types forment une hiérarchie : **Dynamique → Quantitatif → Tonique → Timbrique**.

A. G'ulomov associe l'accent ouzbek à la force expiratoire, avec une participation partielle de la mélodie. A.N. Kononov note que l'accent principal tombe souvent sur la dernière syllabe, accompagné d'une légère coloration musicale.

S. Solijonov considère syllabe et accent comme des composants fondamentaux, l'accent principal se distingue dans les mots polysyllabiques, tandis que les autres syllabes reçoivent un accent secondaire ou faible. En ouzbek, l'accent tombe généralement sur la dernière syllabe (ex. *dala, bola*), avec un accent dynamique.

Enfin, dans les systèmes anglais et ouzbek, on distingue généralement trois niveaux : accent principal, accent secondaire et syllabe sans accent. En anglais, l'accent secondaire a un rôle rythmique stable; en ouzbek, il est surtout conditionnel, apparaissant dans les mots longs ou dérivés.

Dans ses recherches "Structures syllabiques et accentuelles des mots dans les langues de systèmes différents", S. Solijonov étudie la syllabe et l'accent comme des composants phonétiques fondamentaux de la langue. Il considère la syllabe comme une unité articulatoire, analysée toujours dans le contexte, en tant que son apparaissant dans le flux de parole. L'accent, quant à lui, est obligatoire pour la structure phonétique du mot : chaque syllabe reçoit un certain degré d'accent. Dans les mots polysyllabiques, une syllabe porte l'accent principal tandis que les autres reçoivent un accent secondaire ou faible.

Selon Pierre Delattre, le principal indicateur de l'accent en français est la durée de la syllabe accentuée, qui se manifeste surtout par son allongement. Autrement dit, une syllabe accentuée est perçue comme plus longue que les syllabes non accentuées, généralement presque deux fois plus. Maurice Audrault souligne que la durée constitue le critère le plus simple et fiable pour identifier l'accent, tout en notant que la fréquence du son peut également

jouer un rôle important. Des recherches récentes, notamment celles d'A. Spuas, confirment que ce n'est pas seulement la voyelle accentuée mais la longueur de la syllabe entière qui est déterminante dans la perception de l'accent. Ces observations s'accordent avec la théorie quantitative de Delattre et les travaux de C. E. Parmenter et André V. Blanc. A. Rigault ajoute que la variation de la fréquence sonore constitue un facteur perceptif clé pour la reconnaissance de la syllabe accentuée.

Par exemple, dans la phrase « *Qui t(é) l'a dit ?* », les voyelles durent 75, 87 et 135 ms, et dans « Qu'est-ce qu'il y a ? », elles durent 75, 50 et 158 ms. Ces données confirment que la durée constitue le principal indicateur de l'accent en français. Elles illustrent la caractéristique quantitative de l'accent, puisque la syllabe accentuée est prononcée de manière sensiblement plus longue. Les résultats expérimentaux montrent également que l'effet de l'accent se manifeste progressivement sur les voyelles. Par exemple, dans « *Qui t(e) l'a dit ?* », les durées phonémiques des voyelles [i-a-i] suivent la progression suivante : première syllabe (non accentuée, i initial) – 75 ms ; deuxième syllabe (non accentuée, a médiane) – 85 ms ; troisième syllabe (accentuée, i finale) – 135 ms, soit une progression graduelle: **75 → 85 → 135 ms**.

L'étude comparative de l'accent et de l'intonation en français et en ouzbek montre que les éléments prosodiques, tels que l'accent, la mélodie et la durée des voyelles, jouent un rôle central dans la structuration et la compréhension du discours. En français, l'accent est principalement quantitatif, la syllabe accentuée étant significativement plus longue, et son effet se manifeste de manière graduelle sur les voyelles. L'intonation se déploie selon une hiérarchie mélodique claire, avec des niveaux de hauteur croissante qui structurent le sens communicatif des phrases.

Dans la langue ouzbèke, l'accent est surtout dynamique et localisé, avec des variations tonales et de durée qui contribuent à l'expression communicative et à la segmentation du discours, tandis que l'intonation n'a pas encore le statut de catégorie phonologique distincte, contrairement aux langues tonales. L'analyse montre que, dans les deux langues, l'interaction entre accent, mélodie, pause et rythme constitue un système prosodique cohérent qui soutient la clarté et l'expressivité du langage.

Ces observations confirment que la prosodie, bien que manifestée différemment selon les langues, reste un composant fondamental pour la communication efficace et l'interprétation correcte des significations dans le discours oral.

Bibliographie Utilisée:

1. A. Rigault. Rôle de la fréquence, de l'intensité et de la durée vocaliques dans la perception de l'accent en français. Bulletin de la Société polonaise de linguistique, VIII, Cracovie, 1948.
2. Chigarevskĭa N. Traité de phonétique française. Cours théorique. Moscou, 1982. p. 176.
3. C. E. Parmenter, A. V. Blanc. *An Experimental Study of Accent in French and English. PMLA, t. XLVIII, pp. 598–607.
4. P. Delattre. Des progrès actuels de la phonétique. The French Review, t. XXV, n°1, 1951.
5. Boudreault M. Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec. Québec-Paris, 1968, p. 119.
6. Спуас А.И. Ударение как компонент фразовой интонации в современном французском языке. Минск, 1968.

7. Салижанов С. Силлабическая и акцентная структуры слова в разнотелстемных языках. Андижан, 2023.
8. Абдуазизов А.А. Ўзбек тилининг фонологияси ва морфонологияси. Тошкент: Ўқитувчи, 1992.
9. Жамолхонов Ҳ. Ўзбек тилининг назарий фонетикаси.* Тошкент: Ўзбекистон Республикаси Фанлар Академияси, “Фан” нашриёти. 164.
10. Л.В. Щерба. Фонетика французского языка. Москва: Изд-во иностранной литературы, 1953, §92–104.
11. Пешковский А.М. Интонация и грамматика. Москва, 1928.
13. М.И. Матусевич. Современный русский язык. Фонетика. Москва: Просвещение, 1976. С. 222–278.

